

ACHAT BIJOUX OR
cassés, dépareillés,
pièces en or, vieil or, argent,...

CAP OR ESTIMATION GRATUITE - DEVIS PAR TELEPHONE
PAIEMENT IMMEDIAT Fermé le lundi

24, rue Vallon (cour intérieure) - THONON - Ouverture de jour
04 50 17 35 63 - 06 75 96 04 36 www.capor.fr

La chèvre en bouteille est maintenant...sans alcool !

La chèvre sans alcool, est-ce encore de la chèvre ? « Lorsque j'ai lancé la chèvre en bouteille, il y a eu des réactions très fortes. On m'a dit que ça ne marcherait jamais parce que la chèvre, ce n'était qu'en tonneau... », rétorque Samuel Lévi. Et d'ajouter : « Il n'y a pas de recette établie de la chèvre ». Deux ans après avoir commercialisé ce produit essentiellement connu sur le pourtour lémanique, dans une bouteille ressemblant à celle contenant la crème chantilly, cet habitant d'Armoy a décidé de lancer la chèvre sans alcool. « On se rend compte qu'il y a un potentiel : d'abord pour les gens qui préfèrent sans alcool, mais aussi parce qu'on peut l'aromatiser ensuite comme on veut avec de l'alcool liquoreux », explique Samuel Lévi. Ce dernier a donc décidé d'arrêter la fabrication de la chèvre avec alcool.

Il a profité du lancement de ce nouveau produit pour relooker la bouteille qui passe du blanc au noir. « Il fallait faire quelque chose sur le visuel car les gens pensaient que c'était du lait de chèvre... » Le prix a également été revu à la baisse : 13 euros au lieu de 15 pour la



Samuel Lévi produit environ 5 000 bouteilles de chèvre par trimestre.

chèvre alcoolisée. Pourtant, le procédé de fabrication de la chèvre sans alcool est bien plus complexe. Rappelons en effet que cette boisson mousseuse se compose de jus de pomme, de sucre et de vanille. Le tout fermenté naturellement, provoquant le processus d'alcoolisation. Or, dans la chèvre nouvelle formule, pas d'alcool donc pas de fermentation. Mais sur ce sujet, Samuel Lévi préfère rester discret, secret de fabrication oblige... Et le goût dans tout ça ? « C'est le même, affirme Samuel Lévi. On a conservé le goût du rhum ». **A.L.**

Sciez, la commune aux deux appellations



Si les panneaux d'entrée de ville indiquent Sciez, l'office de tourisme utilise depuis de nombreuses années l'appellation "Sciez-sur-Léman", tout comme le centre commercial de la ville où "Sciez-sur-Léman" s'affiche à côté du blason de la ville de... Sciez.

Même le maire pensait que sa commune avait été officiellement rebaptisée Sciez-sur-Léman il y a plus de 20 ans. Or ce n'était pas le cas...

Lorsque vous entrez dans la ville, vous pouvez lire un panneau où il est écrit "Sciez", mais si vous vous rendez au centre commercial E.Leclerc, vous vous apercevrez que sur la façade du magasin est inscrit en gros le nom de "Sciez-sur-Léman". Une appellation également utilisée par l'office du tourisme, sur la page d'accueil de son site Internet, mais aussi sur celui de la municipalité, accolé au label "Pavillon bleu". Alors Sciez-sur-Léman ou Sciez tout court ? Pour les Sciezois, et contre toute attente, il n'y a pas

l'ombre d'un doute : le nom officiel de leur commune est "Sciez-sur-Léman". « On habite ici depuis peu mais cela fait 30 ans qu'on vient à Sciez. On sait que le vrai nom, c'est "Sciez-sur-Léman" même si on dit tout le temps "Sciez" », remarque ce couple de retraités. Pour cette jeune femme, qui habite la ville depuis 10 ans, la situation est claire également : le nom de la commune est Sciez-sur-Léman. Quant à ce Sciezois d'une quarantaine d'années, c'est tout simplement évident : « C'est écrit sur les documents officiels... », précise-t-il.

Sauf que le vrai nom de la commune est toujours... Sciez. Ces habitants ont cependant une excuse car même leur premier magistrat croyait que la commune avait été officielle-



ment rebaptisée, il y a une vingtaine d'années, du nom de Sciez-sur-Léman. « Je pensais qu'une délibération avait été prise par le conseil municipal avant que je ne sois élu, explique Jean-Luc Bidal, maire de la ville depuis 2004. Or ce n'est pas le cas. En fait, l'équipe qui m'a précédé avait soutenu cette démarche sans aller jusqu'au bout pensant peut-être que Sciez-sur-Léman finirait par s'imposer tout seul. »

Une démarche initiée par le président de l'office de tourisme de l'époque. « J'ai toujours été favorable à ce que l'on mette "sur-Léman" après l'on mette "sur-Léman" après le nom car ça permettait de situer la commune, explique Christian Vigny, président de l'office de 1993 à 2008. Nous en avons fait part au conseil et

nous avons commencé à faire des courriers à en-tête avec le nom de Sciez-sur-Léman ». « C'est vrai que l'objectif est essentiellement touristique car le Léman est porteur mais cela permet aussi d'éviter que l'on confonde Sciez et Thyez, également en Haute-Savoie », remarque également Jean-Luc Bidal.

En attendant, si les professionnels du tourisme utilisent désormais le nom de Sciez-sur-Léman, les documents municipaux, à l'image des panneaux d'entrée de ville, sont toujours à l'en-tête de Sciez. « Il va falloir uniformiser tout ça », concède le premier magistrat. Après Anthy, Chens et Maxilly, Sciez devrait donc être la prochaine commune du Chablais à faire référence au lac qui les borde.

AMÉLIE LÉCOVER